

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



*Au service  
des peuples  
et des nations*

Date : 03/10/2018

---

**Pays : Côte d'Ivoire**

**Description des tâches : Recrutement d'Un(e) Consultant(e) National(e) pour le développement des curricula de formation en Secours d'Urgence et Protection Civile en Côte d'Ivoire**

**Numéro du projet : CIV10-00107184/Projet d'Appui au Renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile en Côte d'Ivoire (PARPC)**

**Durée du contrat/services (si applicable) : 30 jours ouvrables**

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) au plus tard le **17 Octobre 2018 à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE**

**Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.**

**[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)**

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience (40 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au consultant de nous faire une **offre forfaitaire** pour la durée de la consultation.

**Les critères d'évaluation retenus sont :**

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés, seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Les propositions financières seront cotées sur 30 points. L'offre techniquement qualifiée la moins chère sera retenue.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleurs candidats les mieux disant seront retenus sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.

**Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en Formation en matière de secours d'urgence et/ou de protection civile	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine du développement de curricula de formation en matière de protection civile ou tout autre domaine connexe	20					
		<b>40</b>					

<b>02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2</b>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

<b>03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3</b>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	20					
3.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	20					
		50					

# **Recrutement d'Un(e) Consultant(e) National(e) pour le développement des curricula de formation en Secours d'Urgence et Protection Civile en Côte d'Ivoire**

## **TERMES DE REFERENCE**

### **1. Contexte et justification**

Le programme de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) initié par le Président de la République au sortir de la crise postélectorale, en avril 2012, aborde la sécurisation des populations dans tous ses aspects. La Protection Civile qui a toute sa place dans la RSS, a pour objet l'organisation et la mise en œuvre des mesures de prévention des risques civils et des moyens de secours que requièrent la sécurité des personnes, la protection des biens et de l'environnement contre les accidents, sinistres et catastrophes de toutes origines. En matière de sécurité civile, le but est d'étendre et de renforcer la protection civile au bénéfice de l'ensemble de la population et du territoire ivoirien et d'en assurer le fonctionnement cohérent et pérenne.

Les mutineries et revendications des forces de sécurité et des ex-combattants de 2017, ont fini par convaincre l'ensemble des acteurs de cette réalité et nécessitent donc une réponse urgente, intégrée et coordonnée pour une gestion efficace de la période post-DDR, dans laquelle s'inscrit la stratégie d'appui au renforcement de la protection civile, qui a accueilli 1 500 ex-combattants. Ces derniers sont répartis sur l'ensemble du territoire national, à travers la création d'une trentaine de Centres de Secours d'Urgence (CSU) mais sont confrontés à un manque/insuffisance de capacités techniques et d'équipements et sont logés, pour la plupart, dans des locaux non adaptés, octroyés par les conseils régionaux.

Eu égard à ce constat, le PNUD et l'Union Européenne ont apporté un premier appui à travers la réhabilitation et l'équipement de 13 CSU sur les 30 prévus (5 PNUD et 8 UE). Toutefois, si ces contributions ont pu couvrir, en partie, les questions de formation et permis d'améliorer la fonctionnalité des 13 centres de secours, les besoins demeurent essentiels (la réhabilitation des locaux, la formation, l'entraînement et les équipements), qui restent un facteur clé pour maximiser les effets et impacts de la mise en œuvre d'une telle action de protection des populations.

Par ailleurs, au regard de ses particularités géographiques, météorologiques, démographiques et de son histoire, la Côte d'Ivoire a inscrit la problématique de la protection et de la sécurité des biens et des populations dans toutes ses composantes, dans le cadre de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS).

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a décidé d'un ensemble de mesures dont:

i) La mise en place d'une Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes, assortie d'un Plan d'Action.

ii) L'extension nationale de la protection civile en contribuant partiellement à la problématique de la réintégration socio-économique des ex-combattants, à travers le recrutement de 1500 d'entre eux dans ce corps, répartis dans 30 régions, comme mentionné, un peu plus haut.

Dans cette perspective, le PNUD vient de bénéficier d'une allocation de ressources du Gouvernement Japonais en vue d'accompagner le Gouvernement de Côte d'Ivoire à travers l'Office Nationale de la Protection Civile (ONPC) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité pour la mise en œuvre du projet d'appui au renforcement de la protection civile en Côte d'Ivoire qui constitue une contribution à la réponse au défi de la Protection Civile.

Il s'inscrit dans le cadre global des appuis apportés au gouvernement de Côte d'Ivoire pour le renforcement de la sécurité, la consolidation de l'autorité de l'Etat, et dans la dynamique de reconstruction post-conflit et de la consolidation de la paix, à travers la réintégration durable des ex-combattants. Ce projet s'inscrit, donc, dans la perspective d'une double exigence, à savoir (i) Contribuer à la consolidation de la réintégration des ex-combattants intégrés dans le corps des pompiers civils, par le renforcement des capacités de 250 d'entre eux dans 05 CSU et (ii) Participer au renforcement de l'émergence du nouveau corps de sapeurs-pompiers civils de proximité en Côte d'Ivoire, en vue d'une meilleure prévention et gestion des risques de catastrophes.

De manière générale, il visera à renforcer les capacités opérationnelles de la protection civile en Côte d'Ivoire pour accroître son rayonnement et son champ d'action en contribuant à une meilleure efficacité globale, sur toute l'étendue du territoire par la conjugaison d'actions de renforcement de capacités opérationnelles, institutionnelles et managériales de l'ONPC et de cinq (05) de ses CSU ciblés à travers la réhabilitation d'infrastructures, l'aménagement d'espaces de manœuvres, d'entraînements, d'études et de travail, la fourniture de matériels d'équipements, la réalisation de formations, l'appui à la mobilisation communautaire à travers le financement des campagnes de sensibilisation et des initiatives économiques des communautés (Hommes/Femmes/Jeunes) autour des CSU et une communication de masse bien ciblée. Le projet bénéficiera de la contribution du PBF en ce qui concerne ses activités en rapport avec l'approche communautaire, la cartographie et partiellement les formations.

Dans une perspective de durabilité et d'appropriation par l'ONPC, un accent particulier sera accordé au développement des curricula de formations des pompiers civils afin de contribuer à l'émergence d'acteurs capables de répondre efficacement et durablement aux nombreux besoins de protection des populations et de faire des propositions pour une meilleure prévention face aux différentes catastrophes. Ces curricula doivent capitaliser sur les acquis en matière de formations déjà initiées avec l'appui technique d'Expertise France sur financement de l'UE et prendre en compte les standards internationaux en matière de formation en protection civile. La formation de Pairs Formateurs Nationaux devra également être incluse afin de leur permettre de poursuivre la formation future dans les différents CSU.

Pour le développement de ces curricula de formation, la représentation du PNUD en Côte d'Ivoire recrute **Un(e) Consultant(e) National(e)** de haut niveau, Expert en matière de formation en protection civile et ayant une bonne connaissance et expérience de tous les aspects liés aux modules de formations selon les standards internationaux.

Le / La Consultant(e) National(e) travaillera en équipe avec le / la Consultant(e) International(e) dans la conduite de cette mission.

Il / Elle travaillera sous la supervision d'ensemble du Directeur Pays du PNUD, la supervision directe du Spécialiste Programme Gouvernance et en étroite collaboration avec l'équipe projet dans le développement de ces curricula. L'équipe de Consultants qu'il formera avec le / la Consultant(e) International(e) veillera à la prise en compte des orientations de toutes les parties prenantes pour assurer la cohérence des différents modules à développer dans le cadre de cette expertise.

## **2. Objectifs de la mission**

Sur la base d'un examen critique de la problématique de la protection civile et des acquis en matière de formation des pompiers en Côte d'Ivoire, l'objectif global de la mission est de développer, en tandem avec le / la Consultant(e) International(e) et sous la supervision du Directeur Pays du PNUD, et en étroite collaboration avec les Experts de l'Office National de la Protection Civile (ONPC), un programme global de formation avec un large éventail de modules par domaine d'intervention, destinés aux pompiers civils.

De façon plus spécifique, il s'agira d'assister le / la Consultant(e) International(e) à :

- Réaliser un diagnostic de la formation en matière de secours d'urgence et de protection civile en Côte d'Ivoire,
- Evaluer les curricula actuels de formation et leur adéquation aux objectifs de formation dans le domaine des secours d'urgence et de la protection civile,
- Identifier les faiblesses et insuffisances des curricula actuels de formation et analyser leur articulation au regard des priorités nationales,
- Identifier les grands défis et axes prioritaires en matière de formation en secours d'urgence et protection civile en tenant compte des priorités nationales du moment et spécificités de la Côte d'Ivoire,
- Développer les maquettes pédagogiques des formations de pompiers civils et les documents y afférents (fiche de poste du pompier civil, feuille de route du pompier civil, fiches d'évaluation des pompiers civils, etc.),
- Proposer un curriculum de formation par niveau, ainsi qu'un plan de progression en fonction des compétences à acquérir par niveau de formation,
- Identifier le profil des formateurs et formuler des propositions de pérennisation des formations,
- Formuler un plan de formation détaillé pour chaque domaine identifié en incluant un calendrier des interventions et un budget indicatif par domaine.

## **3. Modalité d'exécution et méthodologie d'intervention**

En plus d'une revue documentaire axée sur les éléments suivants : Standards internationaux, Plan National de Développement, Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes & Plan d'Action, Mandats et Attributions de l'ONPC, etc. le/la Consultant(e) national(e) devra privilégier, en collaboration avec le / la Consultant(e) International(e), une approche très participative.

A ce titre, devront être consultés dans le cadre de cette mission de développement de curricula de formation :

- Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité,
- Le Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté,
- L'Office National de la Protection civile,
- Le Conseil National de Sécurité,
- Le corps des Sapeurs-Pompiers Militaires,
- Les autres partenaires nationaux et internationaux dont les activités ont un lien avec la protection civile.

#### 4. Produits attendus

La mission de développement des curricula de formation devra fournir les produits suivants :

- **Un plan de travail au démarrage de la mission** avant d'entrer dans l'exercice de collecte d'informations. Ce plan détaille la compréhension du/de la Consultant(e) par rapport aux éléments qui sont recherchés. Il doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations, en désignant la responsabilité de chaque tâche ou produit,
- **Un aide-mémoire** retraçant les principales conclusions de la collecte d'informations ;
- **Un rapport de mission provisoire** à soumettre au PNUD et aux principales parties prenantes pour observation au terme de la mission de développement des curricula et comprenant notamment les parties suivantes :
  - Analyse du contexte des secours d'urgence et de la protection civile ainsi que les grands défis et axes prioritaires en matière de formation en protection civile en Côte d'Ivoire,
  - Plan de formation détaillé intégrant les domaines et priorités pour une modernisation de la protection civile en Côte d'Ivoire,
  - Coût du plan de formation.
- **Le rapport final de la mission** prenant en compte les commentaires des partenaires de mise en œuvre du projet.

#### 5. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de **30 jours ouvrables**, comprenant toutes les étapes : de la prise de contact à la remise d'un document de rapport. Elle devra commencer à partir de la date de signature du contrat de prestation.

#### 6. Qualifications et compétences

##### Education :

Etre titulaire d'un diplôme d'étude supérieure ou de qualifications en lien dans les domaines

concernés par la gestion des risques et le secours d'urgence et/ou la protection civile.

**Expérience :**

- Expérience professionnelle de plus de 7 ans dans le domaine du secours d'urgence et de la protection civile,
- Compétences opérationnelles en lien avec le développement de plans de formation, la planification, la gestion et la coordination de dispositifs de secours d'urgence et de protection civile,
- Un savoir-faire en matière d'audit et d'évaluation des besoins en personnels et formation relative au secours d'urgence et à la protection civile.

**Langues :**

Maîtrise parfaite de la langue française.

Bonne connaissance de l'anglais.

**Modalités pratiques de soumission**

Le dossier de candidature devra comporter pour chaque consultant(e) :

1. Le CV du/de la consultant(e),
2. Une offre technique, qui reprendra clairement un descriptif de la méthodologie proposée par le/la consultant(e), une proposition de calendrier, un listing du matériel souhaité pour accomplir la mission et un listing des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au candidat retenu).
3. Une offre financière

**7. PAIEMENTS DU CONSULTANT**

Le/La consultant(e) retenu(e) sera rémunéré(e) sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

<b>DELIVRABLES</b>	<b>Montant</b>
Plan de travail validé et certifié	20%
Rapport provisoire	50%
Rapport final après validation	30%

## 8. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en Formation en matière de secours d'urgence et/ou de protection civile	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine du développement de curricula de formation en matière de protection civile ou tout autre domaine connexe	20					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	20					
3.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	20					
		50					

## 9. Critères de sélection

Le/La soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.